Communauté de Communes de Desvres-Samer

Vu pour être annexé
à la délibération
du Conseil Communautaire
du 7 mars 2019

Le Président,

Claude PRUDHOMME

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN REGLEMENTAIRE B4

Secteurs et éléments à protéger

EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE

BOURNONVILLE

BOULOGNE-SUR-MER Développement Côte d'Opale
Agence d'attractivité, d'urbanisme et de développement économique

ARRET DE PROJET : Le 6 novembre 2018 et le 7 mars 2019
(seconde délibération prévue par l'article L153-15 du Code de l'Urbanisme)

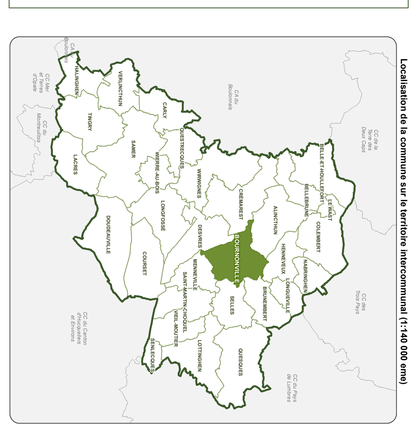
CC du Haut Pays du Montreuillois
CC du Pays de Lumbres
CC du Canton d'Ardres
CC du Pays de Licques
CC de la Terre des Deux Caps
Cap Blanc-Nez
CC Mer et Terres d'Opale
CC de Desvres-Samer
CC du Boulonnais
CC de la Région de Samer
CC de la Région de Wimereux
CC de la Région de Marquise
CC de la Région de Guînes
CC de la Région de Calais
CC de la Région de Hardelot
CC de la Région de Saint-Omer
CC de la Région de Fauquembergues
CC de la Région de Lumbres